

**LOI N° 2007- 15 DU 27 JUILLET 2007**

portant autorisation de ratification de l'accord de financement signé entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du financement partiel de la deuxième phase du projet WAPP dorsal sud de transport d'énergie électrique de 330 KW.

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 24 juillet 2007,

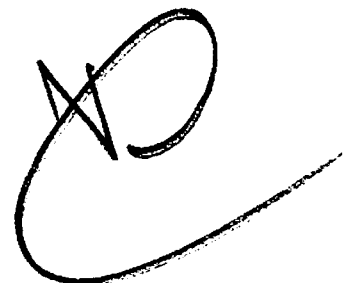
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est autorisée la ratification, par le Président de la République de l'accord de financement d'un montant de dix millions cent mille (10.100.000) droits de tirage spéciaux (DTS) équivalant à sept milliards cinq cent millions (7.500.000.000) de francs CFA, signé le 02 juin 2007 à Washington DC (USA) entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du financement partiel de la deuxième phase du projet WAPP dorsal sud de transport d'énergie électrique du 330 KW.

**Article 2** : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Cotonou, le 27 juillet 2007,

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



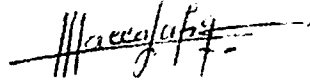
**Dr Boni Y A Y I**

Le Ministre des Finances,



Soulé Mana LAWANI.-

Le Ministre des Mines, de  
l'Energie et de l'Eau,



Sacca LAFIA.-

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MMEE 4 MF 4  
MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3  
GCOMB-DGSCT-INSAE-IGE 4BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-  
FDSP 2 1 JO 1.